

Métiers de la forêt



FORMATION CONTINUE



Formation professionnalisante

Délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

► Objectifs de la formation

- Découvrir les métiers liés à la forêt en appliquant les bons gestes et les bonnes postures
- Identifier les différentes espèces d'arbres et comprendre leurs caractéristiques écologiques et économiques
- Utiliser les outils de coupe en respectant les normes de sécurité et les procédures d'entretien
- Effectuer des techniques de coupe et d'abattage sécuritaires et efficaces
- Evaluer les risques liés aux travaux forestiers
- Travailler en équipe pour coordonner les tâches

Débouchés & poursuites d'études

Le bénéficiaire de la formation Parcours d'Accès à la Qualification peut exercer son activité dans des forêts publiques ou propriétés forestières privées, domaines sylvicoles, des entreprises d'exploitation forestière, des administrations et collectivités locales, des entreprises de services forestiers.

Suite à cette formation, il est possible de préparer en moins d'une année, le BPA Bûcheron.

Contenus de la formation

- Présentation des métiers : forestier, technicien forestier, bûcheron, garde forestier...
- Importance des forêts : biodiversité, climat, économie
- Morphologie et physiologie des arbres
- Principales espèces forestières et leur identification
- Techniques d'entretien des forêts
- Outils manuels et mécaniques : tronçonneuse, débroussailluse
- Techniques de coupe et d'abattage sécuritaires
- Sécurité au travail : équipements de protection individuelle (EPI), prévention des risques

Modalités pédagogiques

Cours théoriques en présentiel. Travaux pratiques sur des plateformes pédagogiques, visites pédagogiques et périodes en entreprise. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement peuvent être sollicités pour les personnes en situation de handicap (prendre contact avec la référente handicap soit sylviane.licyr@educagri.fr).

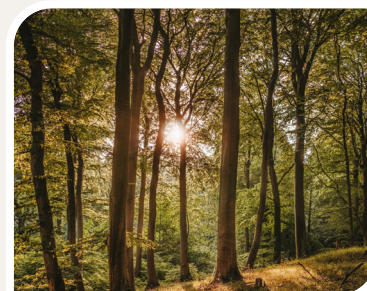
Modalités d'évaluation

Les évaluations formatives se déroulent en situations professionnelles. Cette formation est une pré-qualification qui comprend uniquement le passage du PSC1 (Premiers Secours Civiques).

Frais de gestion administrative

Aucun frais

Restauration & hébergement possibles sur place



Modalités d'entrée en formation (sous réserve de places disponibles)

1. Dossier d'inscription en ligne :

► campus-bougainville.fr

2. Remplir le dossier d'inscription
3. Suivez les instructions sur la plate-forme d'inscription afin de vous pré-inscrire
4. Information collective
5. Entretien de motivation

Les financements

La formation est financée par le Conseil Régional d'Ile de France.

En tant que demandeur d'emploi, vous serez indemnisé(e) par Pôle emploi ou l'ASP.

Tarif en auto-financement : 10€/heure/apprenant

Prérequis

- ✓ Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter)
- ✓ Bonne condition physique

Public ciblé

- ✓ Demandeurs d'emploi, adultes en reconversion (+ de 18 ans)

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



M. Jérémy DELAMARE
Coordonnateur
cfppa.brie-comte-robert@educagri.fr

Quelques chiffres (année 2023)

Taux de satisfaction : 90%

Taux d'insertion : 80%

DURÉE DE FORMATION

- 175 heures en centre de formation
- 70 heures dans une structure forestière ou collectivité

Période : Octobre 2024 à décembre 2024 (1 session/an)

Délai moyen d'accès à la formation : entretien dans les 30 jours qui suivent le 1er contact

Mise à jour le : 12/06/2024